



Service Hygiène & Sécurité

Fiche n°85
Août 2013

FICHE PREVENTION

UTILISATION D'UN SECATEUR ELECTRIQUE

Récit d'accident : Lors de la démonstration en clientèle d'un sécateur électrique, la victime a appuyé par inadvertance sur le bouton de commande et s'est sectionnée l'extrémité du pouce gauche. Sa main se trouvait à proximité du ciseau car elle expliquait le fonctionnement de la came qui crée la force de l'appareil (possibilité de sectionner un diamètre de 3 cm).



Un outil avec ses avantages et ses inconvénients

Le sécateur électrique a été développé dans le but de soulager les efforts répétitifs de préhension au niveau de la main (risque de Trouble Musculo-Squelettique : **voir la fiche de prévention n°70**). Cependant, il perd son intérêt dès lors qu'il est utilisé comme moyen pour augmenter la productivité. Il peut aussi être source de coupures graves du fait du mécanisme automatique.

A noter que le sécateur électrique est plus lourd qu'un sécateur manuel. Le choix de l'outil à l'achat devrait prendre en compte les éléments suivants :

- Capacités possibles de coupe (diamètre de taille, bois vert/bois sec...);
- Autonomie et temps de charge ;
- Poids (la batterie peut être intégrée au sécateur ou portée sur un harnais) ;
- Prise en main, ergonomie (gaucher/droitier, taille de la main).

Risques liés à l'utilisation de l'outil et à la taille

- Coupure et sectionnement par l'outil en fonctionnement ;
- Coupure lors de l'entretien (affûtage) ;
- S'agissant d'un outil électrique, le risque d'électrisation n'est pas nul (lors de l'utilisation, manipulation et recharge de la batterie) ;
- Heurt dans les yeux par les branchages ;
- Piqûre, écorchure par les branchages ;
- Postures de travail pénibles (prendre en compte le poids des batteries) ;
- Pour les porteurs d'implants cardiaques, le risque d'interférences électromagnétiques devrait être pris en compte.



Prévention

✓ Utilisation du sécateur électrique :

- Consulter la notice d'utilisation ;
- Porter les Equipements de Protection Individuelle (voir ci-dessous) ;
- Régler correctement le harnais de la batterie le cas échéant ;
- Entretien régulier du sécateur (affûtage, affilage, graissage...)
- Changer la lame en cas d'accroc ;
- Adopter autant que possible de bonnes postures (éviter les mouvements de grandes amplitudes, poser un genou au sol plutôt que de se courber...)
- Si la taille devient plus difficile, la lame nécessite peut être un affilage ;
- Faire attention aux branches en tension pour éviter un effet coup de fouet lors de la taille ;
- Utilisation d'un autre outil plus adapté pour les branches trop grosses.



Toute opération (affûtage, repositionnement du harnais...) autre que la taille elle-même doit être effectuée avec le sécateur mis hors-tension.

✓ Utilisation des Equipements de Protections Individuelles :

- Chaussures de sécurité ;
- Vêtement de travail ;
- Gants adaptés au risque de coupure :
 - ▶ la main manipulant le sécateur doit pouvoir rester facilement mobile pour utiliser l'outil, elle pourra être protégée contre les risques de piqûre ou d'écorchure avec les branchages par un gant léger.
 - ▶ la main ne manipulant pas l'outil est la plus exposée au risque de coupure et de sectionnement par le sécateur, elle doit être particulièrement protégée. On pourra utiliser un gant coqué avec des embouts qui protégeront les deux dernières phalanges de chaque doigt. Un gant de couleur vive (orange...) permettra aussi de mieux repérer la main parmi les branchages.
- Le port de lunettes de sécurité ou d'un écran facial est conseillé en cas de manipulation des branchages.



**Pour toute information complémentaire
Contactez notre Conseiller Hygiène et Sécurité,
Au 02 41 24 18 80**